VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion Exceptionnelle

Pour un Placement de Valeur et Lucratif.

Le stock de commerce, machines, bouilloires machine à vapeur, installations, appareils, dépendances, meubles de bureau, le droit d'occupation et le patronage la clientèle et les affaires de l'établissement heureux et populaire, connu comme

Le Pelican Cracker Factory

Maintenant en pleine opération aux encoignures des rues Tchoupitoulas et Lafayette et des rues Commerce et Lafayette

AUSSI

Mulets, Wagons, Harnais, etc.

AUSSI

La superbe, Pedigreed, jument, "Ora" et le bel étalon Pedigreed, "Rapides", et 27 bons mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais divers.

Succession de Richard E. Schmidt.

No 63,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—LUNDI, le 31 décembre 1900, à 11 heures A. M. sur les lieux, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Magazine, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 décembre 1900, pour le compte de la succession de Richard E. Schmidt, il sera vendu à l'encan les effets mobiliers suivants, à savoir:

1° Les machines consistant en partie de la bouilloire, machine, arbre de couche, poulies, courroies, machine à couper les biscuits, machine à glace mélangeur de pâte pour gâteaux mous, ratelier, lèchefrite, arget, tables, mélangeur de pâte, étendeur, machine à couper, machine à cylindre en creux, écraseur de pâte, deux machines pour cuire le candi, réservoirs en fer et "Four" dévidoirs et installations et divers, dépendances, meubles de bureau. LE DROIT D'OCCUPATION, ET LE PATRONAGE, LES AFFAIRES ET LA CLIENTELE de l'établissement connu comme le "Pelican Cracker Factory".

2° Plusieurs mulets, wagons, harnais, etc., et à 2 heures P. M., le même jour, sur les lieux No 1137 rue Tchoupitoulas, il sera vendu, une belle jument, un superbe étalon, 27 bons mulets, camions, wagons, charrettes, buggies, jeux de harnais, et de nombreux autres articles appartenant à une écurie bien tenue; coffre fort en fer, etc.

Conditions—Comptant.

16 déc—16 20 23 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

A l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR PAUL & GURLEY Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune—Le MERCREDI, le 2 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 26 novembre 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds neuf pouces de face à la rue Perdido soixante-quatre pieds un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et sur une profondeur de vingt-neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé en l'étude de C. E. Fortier ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, etc., y dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 6 compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6, et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise, et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les rôles d'assessements des taxes, est situé dans l'îlet No 440 quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rues S. Derbigny, Perdido, Claiborne, S. Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite comprennent une maison en bois à un étage à l'encoignure occupée comme un "stand" d'huîtres, etc., et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S. Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitafaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocats des pétitionnaires.

2 déc—2 9 16 23 30 31—jan 1 2

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary A. Brown, femme décédée de Doris Alexander Ingersoll.

No 62,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 12 décembre 1900, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance, désigné par le No 19, et mesurant vingt huit (28) pieds dix (10) pouces et trois (3) lignes de face sur la rue Constantinople par cent vingt cinq pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Constance et sur la ligne du côté près de la rue Laurel. Il a une première profondeur de cent dix pieds de la sorte à un angle droit vers la rue Constance de quatorze pieds cinq pouces et deux lignes; de là il a une autre profondeur de dix pieds jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il mesure quatorze pieds cinq pouces et une ligne. Les améliorations consistent en un cottage simple couvert en ardoises No 723 rue Constantinople, ayant cinq chambres, vestibule, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et de l'Etat de la date de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs, pardevant Edmund J. Murphy, notaire. Un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

Benjamin Ory, avocat.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Résidence Double,

2 Résidences Simples,

3 Splendides sites à bâtir.

SUCCESSION DE JOSEPH HOFFMANN.

No 63,172—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI le 10 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 14 novembre 1900 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District, dans l'îlet borné par les rues Mon Quatrième (maintenant Oak), Léonidas, Monroe et Plum, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé des parties du fond des lots désignés par les Nos 18, 19, 20, 21 et 22; ladite portion de terre commence à 20 pieds de l'encoignure des rues Monroe et Quatrième et de là s'étendant au long de la dite rue Quatrième et vers la rue Léonidas de façon à faire la ci-dessus façade de 30 pieds.

2° Un certain lot de terre avec améliorations, dans le Septième District, dans le même îlet que le lot ci-dessus décrit et contigu au dit lot. Ledit lot est désigné par le No 23, sur un plan de C. A. Hecin, voyer, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Quatrième (maintenant Oak) par une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième district dans l'îlet borné par les rues Dryades, St Denis, Sixième et Washington et étant la moitié du lot de terre désigné par le No 16 de l'îlet No 276, la moitié du dit lot No 16 devant être prise du côté vers la rue Sixième et ayant en mesure anglaise, 25 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds. Les améliorations consistent d'un cottage simple, en bois couvert en ardoise, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant, 5 chambres, hangar, citerne etc., connu comme le No 2845 rue Dryades et se loue $12 par mois.

4° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations situées dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Huitième, Dryades, Septième et Baronne, et désignée par la lettre A sur un devis de voyer par George De Armas, voyer, daté le 17 octobre 1900; ledit lot A formant l'encoignure des rues Huitième et Dryades et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds 6 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Dryades de 79 pieds 10 pouces et 79 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur de l'autre côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages, hangar, etc., occupée comme un chantier de bois et louée $6 par mois.

5° Une certaine portion de terre, avec bâtisses et améliorations situées dans le même îlet que la propriété ci-dessus décrite et désignée par la lettre B, sur le devis sus-mentionné de George de Armas, la dite portion de terre B mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Huitième, 31 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 69 pieds 9 pouces 4 lignes sur le côté vers la rue Dryades, et 69 pieds 4 pouces de profondeur de l'autre côté; les améliorations comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc., connu comme les Nos 1833 et 1835 rue Huitième et loué pour $9 00 de chaque côté.

6° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même îlet que les propriétés quatrièmement et cinquièmement décrites, et désignée par la lettre C sur le susdit devis d'arpentage de George de Armas. Le dit lot C mesurant 20 pieds 2 pouces de face à la rue Dryades, 20 pieds 8 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 62 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Septième, et sur l'autre ligne de côté le dit lot a une première profondeur de 38 pieds 6 pouces de là 9 pieds 8 pouces sur une ligne courant vers la rue Huitième, de là une seconde profondeur de 31 pieds jusqu'à la ligne du fond. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 5 chambres, citerne, etc., connu comme le No 3020 rue Dryades et loué pour $8 par mois.

Conditions—Une demie ou plus ou tout comptant, la balance à 1 et 2 ans, à un an, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, lesquels ensemble avec les frais des timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

Frank Zengel, avocat.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Smith & Rosenberg

ANNONCE JUDICIAIRE

No 63,302 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Succession de Mme Catherine Bauer, femme décédée de Louis Fatzer. Sans limite.

Cottage simple en bois élevé,

Près du terrain de course.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, 3 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, in re succession de Mme Louis Fatzer, dossier No 63,302, nous procéderons de vendre à l'enchère publique la propriété qui suit, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18, sur un plan fait par L. J. Fremaux, arpenteur civil, le 21 novembre 1892, et déposé dans le bureau de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesure, d'après ledit plan, trente pieds de face sur la rue Onzaga par cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, élevé, retiré de la banquette orné d'une barrière en fer sur le devant et contenant galerie sur le devant, trois chambres, hangar, citerne, soubassement, etc., le tout en bon état.

Conditions—comptant. L'acquéreur payant pour l'acte de vente incluant les timbres de Revenu, pardevant Geo. Montgomery, notaire, un dépôt de 20 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication; l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900.

SMITH & ROSENBERG.

MAXWELL C. SMITH, Encanteur.

Bureau 312 rue Carondelet.

L. DePoorter, avocat pour l'administrateur, bureau chambre 206, bâtisse Liverpool et London et Globe.

2 déc—2 9 16 23 30—an 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la division E de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 26 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Honoré Tacite Vienne dossier No 61,428, il sera vendu à l'enchère publique le JEUDI 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune—

Sept certains carrés de terre, ou îlets de terre situés dans le Troisième District de cette ville. Ilet No 56 est borné par les rues Agriculture, Hancock, Abondance et Tricou; ilet 57 est borné par les rues Abondance, Hancock, Tricou et Treasure; ilet No 34 [maintenant 821] est borné par les rues Josephine, Solidelle, Delery et Tricou; ilet 49 [maintenant 835] borné par les rues Josephine, Solidelle, Benton et Gordon; ilet No 48 or 58 (maintenant 976), borné par les rues Monroe, Gordon, Genius et Celestine; ilet No 59 (maintenant 975) borné par les rues Hancock, Monroe, Genius et Celestine; ilet No 61 (maintenant 1168), borné par les rues Monroe, Gordon, Libérale et Genius.

Conditions—Comptant; un dépôt de 50 pour cent devra être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG — Maxwell C. Smith, Encanteur—Bureau 312 rue Carondelet.

27 nov—27—déc 2 9 16 23 27.

VENTE A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1237-1239 RUE BARONNE

Entre les rues Clio et Erato,

Un joli Cottage Double Toujours Loué.

Succession de Mary Jane Alexander.

No 62,468—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 22 janvier 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la sus dite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le joli cottage double Nos 1237 et 1239 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, retiré de la banquette par une jolie barrière en fer et contenant de chaque côté galerie sur le devant, 7 chambres, chambres à bain, hangar, citerne etc., et plus loin décrit comme une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Clio et Erato, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant 35 pieds 3 pouces plus ou moins de face à la rue Baronne sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles étant composé de l'entier du lot No 11 et 8 pieds 7 pouces 5 lignes du lot No 10 plus près de la rue Erato, d'après le plan déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville comme plan No 172.

Cette propriété est toujours louée à une bonne classe de locataires et est un placement de mérite.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en billets de 1 et 2 ans portant intérêt de 7 pour cent par an de date jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et habituelles et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 déc—16 23 30—jan 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'AMANDA ROCA, femme de GEO. L'HOTE.

No 60,699—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MERCREDI, 26 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières. No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A daté le 19 novembre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° La moitié indivise de trois lots situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 132, borné par les rues Toulouse, St Louis, N. Liberté (anciennement Tremé) et Franklin; un desdits lots forme l'encoignure des rues Toulouse et Franklin et mesurant 28 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur et face à rue Franklin et est désigné par le No 1, sur un plan par L. Surgi, daté le 4 février 1845 et déposé dans le bureau de P. Lacoste, anciennement notaire, sous le No 5 du livre de plans. No 5; les deux autres lots mesurant chacun 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Toulouse sur cent pieds de profondeur et sont désignés par les Nos 1 et 2 sur un plan de L. Pilié, daté le 20 février 1849, déposé dans le bureau de L. T. Caire, anciennement notaire, comme plan No 50 du livre de plans No 5.

2° Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet contigus, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan de J. N. De Pouilly, daté le 14 août 1851, déposé dans le bureau de B. Philips, ancien notaire, et mesurant comme suit:

Lot No 1 forme l'encoignure des rues Toulouse et N. Liberté et mesure 19 pieds 10 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur et face sur la rue N. Liberté; lot No 2 mesurant 16 pieds 8 pouces de face sur la rue Toulouse par 73 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur. lot No 3 mesurant 16 pieds 9 pouces de face sur la rue Toulouse par 77 pieds 9 pouces 5 lignes de profondeur, et lot No 4 est séparé des lots Nos 1 2 et 3 par une allée commune et mesurant 21 pieds 11 pouces 3 lignes de face sur la rue N. Liberté par 53 pieds 3 pouces de profondeur.

3° La moitié indivise d'un lot de terre, situé dans le même district, dans l'îlet No 133 borné par les rues Franklin, N. Liberté (anciennement Tremé), Promenade Carondelet et Toulouse, lequel lot forme l'encoignure des rues Franklin et Promenade Carondelet et mesurant 45 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin, 100 pieds 4 pouces de profondeur et face sur la Promenade Carondelet et 37 pieds 8 pouces de largeur sur la ligne du fond le séparant du lot No 8.

4° La moitié indivise d'un autre lot de terre situé dans le même îlet; le dit lot forme l'encoignure des rues Franklin et Toulouse et est désigné par le No 2 et mesurant 43 pieds de face sur la rue Franklin par 100 pieds de profondeur et face sur la rue Toulouse plus ou moins.

5° La moitié indivise de deux lots et la portion d'un autre lot de terre, situés dans le même District, dans l'îlet No 152 borné par la rue Toulouse, Promenade Carondelet, Marais et N. Liberté (anciennement Tremé), lesquels deux lots sont désignés par les Nos 9 et 10 et mesurant comme suit: Lot No 9 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 72 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur la rue N. Liberté 48 pieds 2 pouces sur la Promenade Carondelet; lot No 10 mesurant 48 pieds de face sur la rue Toulouse, 79 pieds 1 pouce 4 lignes sur le côté de la ligne du lot No 9. 48 pieds 2 pouces de face sur la Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de côté du lot No 11 et la portion du lot mesurant 24 pieds de face sur chaque rues Toulouse et Promenade Carondelet et 65 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur étant la moitié le plus près de la rue N. Liberté du lot No 11 la balance du lot No 11—étant maintenant ou anciennement appartenant à B. Saloy, tous les dits mesurements étant mesures française.

6° La moitié indivise de six lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet No 153 borné par les rues N. Liberté (anciennement Tremé), Marais, Toulouse et St-Louis; quatre des dits lots sont désignés par les lettres A et B et les chiffres 1 et 2 sur un plan par J. N. DePouilly, daté le 3 novembre 1845 et mesurant comme suit. Lot A mesurant 27 pieds 6 pouces de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes. Lot B mesurant 27 pieds de face sur la rue N. Liberté par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur. Lot No 1 forme l'encoignure des rues Nord Liberté et Toulouse, et mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue N. Liberté, par 83 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et faisant face à la rue Toulouse, et lot No 2 mesurant 19 pieds 1 pouce de face sur la rue Toulouse par 69 pieds 9 pouces de profondeur, et les deux autres lots sont désignés comme suit: un par le No 1 sur un plan par J. Pueyo daté le 23 novembre 1841, et mesurant 26 pieds de face sur la rue N. Liberté par 102 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur, et le dernier lot est désigné par le No 27, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 avril 1829, et mesurant en mesure française 50 pieds de face sur la rue N. Liberté, par 120 pieds de profondeur.

LE TOUT, DES SIX PROPRIÉTÉS CI-DESSUS DÉCRITES DEVANT ÊTRE VENDU EN BLOC.

7° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 133 borné par les rues N. Liberté Franklin, Toulouse et la Promenade Carondelet lesquels lots mesurant 81 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue N. Liberté, 53 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur la rue Toulouse, 53 pieds 5 pouces 5 lignes de face sur la Promenade Carondelet et 86 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations sur les dits lots consistant seulement des bâtisses qui s'y trouvent, mais toutes les machines, bouilloires, outils, etc, faisant partie à la scierie et manufacture de portes et fenêtres sont la propriété de L'Hote et Cie et ne font point partie des dits lots, ou des améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—L'acquéreur devant retenir en ses mains du prix d'achat un montant suffisant pour payer et pour assurer de payer les billets à recevoir suivants:

Du prix des six propriétés premièrement en ceci ci-dessus mentionnées et décrites trois billets à recevoir, un de $2,000 et deux de $2,500 chacun, faisant un total de $7,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 15 janvier 1900, et de la propriété en ceci ci-dessus septièmement décrite deux billets à recevoir de $500 chacun, faisant un total de $1,000 avec 8 pour cent d'intérêt par an du 25 janvier 1900, avec privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles et la balance s'il y en a comptant concernant le tout des dites propriétés et assumant le paiement en plus et au dessus le prix de l'adjudication les taxes de 1900 et les timbres du revenu des E.-U., sur les actes de ventes.

Les actes de vente pardevant Chas T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 26

VENTES A L'ENCAN

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Le contenu entier de la résidence bien meublée

1408 RUE MAGASINS,

Entre les rues Terpsichore et Robin

Succession de Mme T. B. Jacobs.

No 63,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

ET

Succession de T. B. Jacobs.

No 63,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

JEUDI, le 3 janvier 1901, à 11 heures A. M., sur les lieux 1408 rue Magasins entre les rues Terpsichore et Robin, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, Division C daté le 14 déc. 1900 et d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D daté le 14 déc. 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le contenu et meubles des lieux ci-dessus consistant en meubles de salon, tables en marbre lits de repos miroir, manteau de cheminée, tableaux, chevalets, meubles de salle à manger, meubles de chambres à coucher, ornements, machine à coudre Singer, réfrigérateur, verrerie, faïence, pendules, stove de cuisine et ustensiles et plusieurs autres articles utiles et d'ornement, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant au plus haut enchérisseur.

Buck, Walsh et Buck,

Cooper et Walsh, avocats.

22déc—22 23 30 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE DE Propriétés Foncières.

Cottage Double Nos 2323 et 2325 rue Philippe,

Borné par les rues Liberté, Howard et avenue Jackson.

—AUSSI—

Cottage Simple 2129 S. Franklin,

Entre les rues Joséphine et l'avenue Jackson dans l'îlet Liberté.

DANS LA SUCCESSION DE Mme CAROLINE SCHULTZE, Vve DE CONRAD SASSE.

No 63,569—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI le 15 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans exhibent toutes les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 6 décembre 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir.

1° Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par l'avenue Jackson, les rues Howard Philippe et Liberté, et mesurant 69 pieds de face à la rue Philippe, 38 pieds 6 pouces de profondeur à la ligne la plus près de la rue Howard, 40 pieds sur la ligne la plus près de la rue Liberté et 69 pieds sur la ligne du fond, toutes mesures plus ou moins.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un cottage double Nos 2323-2325 rue Philippe, contenant 3 chambres, citerne, hangar etc. de chaque côté.

2° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, située dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet 284, faubourg Lafayette, qui est borné par l'avenue Jackson, les rues Liberté, S. Franklin et Joséphine et désigné comme lot No 5 de l'îlet 320 sur un devis de J. A. d'Hémécourt, député voyer de ville daté le 2 mars 1861 et mesurant 22 pieds 5 pouces et 4 lignes de face sur la rue Franklin par une profondeur de 86 pieds 8 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple No 2129 rue S. Franklin, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900, faire un dépôt de 10 pour cent et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Emile Pomes notaire.

JOHN P. SULLIVAN Esq., avocat, bureau 740 rue Union, près de la rue Carondelet.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 13 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Un emplacement de commerce désirable.

CE COTTAGE SIMPLE,

No 3341 Avenue Tulane, encoignure de l'avenue Hagan, borné par les rues Rendon et d'Hémécourt—Dans la succession de Tonina Cialia, femme de Peter Rassa—No 63,661, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 22 janvier 1901 à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où les plans exhibent tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 décembre 1900 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et bâtisses qui s'y trouvent et privilèges, etc., situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues D'Hémécourt, Rendon et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos 9 et 10 sur un devis daté le 19 avril 1894, par S. G. Del'Isle, annexé à un acte pardevant John Bassich jr, notaire, sur la dite date, d'après lequel le lot 10 forme l'encoignure de l'avenue Hagan et l'avenue Tulane, lot No 9 est contigu et mesurant ensemble 60 pieds de face à l'avenue Tulane ou 30 pieds chaque lot par une profondeur irrégulière. ledit encoignure lot 10 mesurant 111 pieds et 1 ligne de profondeur et fait face sur l'avenue Hagan et 105 pieds et 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rendon, la ligne le séparant dudit lot du lot 9 le dit lot 9 mesurant 105 pieds 7 pouces sur la ligne la plus près de l'avenue Hagan et 100 pieds 1 pouce et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue Rendon, et les dits lots mesurent chacun 29 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du fond faisant face rue D'Hémécourt.

Les améliorations là-dessus consistent en un cottage simple portant le No 3341 avenue Tulane et contenant 5 chambres, dépendances, citerne et un jardin.

Conditions—Un tiers ou plus ou tout comptant à l'option des acquéreurs balance en billets payables à un et deux ans garantis par liens de vendeurs avec 8 0/0 d'intérêt jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles d'hypothèques et de sécurités. L'acquéreur payant toutes les taxes pour 1901 et devant faire un dépôt de 10 0/0 et payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant John Bassich, Jr. notaire.

19 déc—19 23 30—janv 6 13 20 21 22

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm T. Barns subrogé, Joan T. Egan vs Stephen Humphreys et als.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 1 489—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 7me jour de janvier 1901, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir: Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné comme lot No 27, ilet No 5, d'après un plan fait par Allen d'Hémécourt, anciennement voyer, le 16me jour de juillet 1853 et déposé dans le bureau de P. Chas Cuvillier, notaire, par acte daté le 10me jour d'octobre 1853 et par le même numéro sur une copie dudit plan fait par Arthur De Armas, voyer, le 7 de mars 1871, ledit lot mesurant, mesure Américaine, 27 pieds 4 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de 108 pieds. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. CHARLES R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

6 déc—6 10 23 30—jan 2 4 7

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE DE COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

LOCATION CENTRALE, PRÈS DES FERRIES ALGER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 nov. 1900 par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire d'Albert A. Pujol et al. vs John J. Hield ou Heild et al., No 62,628 du dossier de la dite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Le cottage simple en bois à un étage No 417 rue Valette, plus pleinement décrit comme un certain morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valette, Eliza, Olivier et Alix, désigné par le No 23 dans l'îlet No 4 (maintenant 81) et mesurant 30 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Valette sur 30 pieds de profondeur sur la ligne dans le fond, 123 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 22, et 125 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté

2° Le cottage double en bois à un étage et mansarde No 215 rue Seguin, plus pleinement décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Séguin, Morgan, Delaronde et Bouny, mesurant en mesure française 30 pieds ou plus sur la rue Seguin par 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et formant la partie du fond de deux lots désignés par les Nos originaux 1 et 2.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs la balance, s'il y en a, en un et deux ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeurs, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les clauses usuelles et habituelles, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur devant payer les taxes pour 1901, 10 pour cent comptant du prix de l'achat requis au moment de la vente.

L'acquéreur de la propriété secondement décrite devant assumer la facture du Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company pour le pavage au-devant de la dite propriété, au dessus et en plus de son enchère, d'après les documents dans le bureau de l'encanteur.

Acte de vente pardevant E. H. Seymour, notaire incluant les timbres du revenu au frais de l'acquéreur.

John F. C. Waldo, avocat pour le plaignant.

9 déc—9 16 23 30—janv 6 10

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession Louisa Pohlmann.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Commune—LUNDI le 24 décembre 1900, à 10:30 heures A. M., sur les lieux No 3826 rue Dryades, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlmann, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison, réclamations, actions, effets mobiliers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

14 déc—14 16 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE.

No 3826 Rue Dryades.

2 LOTS VACANTS.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune.

JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 62,927, signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Louisa Miller, femme décédée de Christian W. Pohlman, à l'enchère publique, il sera vendu:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 460 borné par les rues Dryades, Baronne, Peniston et Général Taylor, et désignés par les lettres A, B, C.

Lot A forme encoignure des rues Dryades et Général Taylor et mesurant 53 pieds de face sur la rue Dryades par une profondeur et face sur la rue Général Taylor de 90 pieds.

Lot B est contigu au lot A mesurant 48 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 48 pieds 11 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, par une profondeur de 90 pieds.

Lot C est contigu aux lots A et B dans le fond et mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor et sa ligne vers A et B, par une profondeur de 101 pieds 11 pouces et 6 lignes sur la ligne de l'autre côté vers la rue Baronne, par 102 pieds 2 pouces et 2 lignes.

Les améliorations sur le lot A consistent en un joli cottage en bois avec six chambres et connu comme No 3826 rue Dryades.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour 1900 et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart & Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank S Rosel.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, VENDREDI 28 décembre 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, dossier No 63,237 signé le 16 novembre 1900, dans l'affaire de la succession de Frank S. Rosel, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 440 borné par les rues DeSoto ou Washington, Rendon, l'avenue Hagan et la Grande Route St-Jean, désignés par les numéros un et deux, sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 17 novembre 1871 et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue Washington ou DeSoto par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Washington et Rendon.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 en plus et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

Dart et Kernan, avocats.

24 nov—24—déc 2 9 16 23 28.

E. J. LOUAPRE,

233 RUE DECATUR,

La seule Maison Française de gros qui approvisionne les Epiceries et Cafés, a aussi un assortiment de Glacières, Poinçons pour casser la glace, Sabotière, Fontaines, Verres, Gobelets, Pailles à Julep, Bouchons, Brouettes, Sacs en papier, Brosses, Balais, Paniers, Cartouches chargées.

La Lumière Electrique Toujours à Point (Ever Ready).

—AGENT POUR LES—

Balances Howe et Emameline et le Noir P. D. Q.

24 juin—6m—dim mer

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN Beau Lot pour Bâtir SUR LA RUE PERRIER.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—

JEUDI, le 17 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 15 décembre 1900 de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E dans la succession de E. J. Hart, No 45 808 du dossier de ladite Cour la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 47, borné par les rues Perrier, Prytanée, Valmont et Dufossat, et désigné par le numéro deux sur un plan par W. Fourchy, voyer, déposé dans le bureau de C. C. Lesreyere ou Ladeyere, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Perrier sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Une localité excellente pour résidence.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes de ville et de l'Etat de 1900 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, vingt pour cent comptant du prix de l'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu intérieur.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la succession de Wm Esse, No 12,957 du Dossier de la Cour Civile de District—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 721 rue Commune—JEUDI, le 17 janvier, 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre 1900 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite:

Dix lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet borné par rues Mandeville, Marigny et Loi et la promenade Floride, mesurant comme suit:

Lot 6 à 9 inclusivement mesurant chacun trente pieds dix pouces et six lignes sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur, lot No 10, mesurant trente pieds onze pouces de face sur la promenade Floride par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Mandeville.

Lots Nos 20 21 22 et 23 sont contigus et mesurent chacun trente trois pieds trois pouces et trois lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur, et lot No 24 mesurant trente pieds trois pouces et sept lignes de face sur la rue Marigny par cent vingt pieds de profondeur et face sur la rue Loi.

Conditions—Comptant; et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901 au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur pardevant John Watt, notaire, aux frais des acquéreurs.

16 déc—16 23 30—janv 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District,

No 4816 rue Tchoupitoulas.

Dans l'affaire de la succession de William Bingham et sa femme Ellen Bingham, consolidée.

Nos 61,026 et 63,571—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 721 rue Commune—JEUDI, le 10 janvier 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 7 décembre par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District Division D, dans l'affaire ci dessus numérotée et intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas (ou Levée), Lyon, Front et Bordeaux, mesurant soixante cinq pieds sur ladite rue Levée ou Tchoupitoulas par soixante quinze pieds de profondeur et est composé de la partie de devant ou moitié des lots désignés respectivement par les Nos 5 et 6 sur un plan par H. Moellhausen daté le 20 décembre 1844, déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville, acquise par W. Bingham, comme suit, à savoir: La moitié du lot No 6 de Bernard Keenan, par acte pardevant E. Commagère, notaire, le 9 juin 1870, enregistré au bureau des transferts livre 96, fol. 757, et la moitié du lot No 5 de Michael et Stephen Hessel, par acte pardevant W. J. Castel, notaire le 14 avril 1871, livre des transferts 98 fol. 534.

Conditions — Comptant; l'acquéreur assumant les taxes de 1900, au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente et tous les timbres du R. I. pardevant G. G. Kronenberger, aux frais de l'acquéreur.

MEUBLES.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire enregistré, sera vendu le même jour à 10 heures A. M. sur les lieux, No 4816 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lyon et Bordeaux.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 déc—9 16 23 30—jan 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de choix et améliorations dans le Septième District.

Succession de Julien Hamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

No 63,365—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

A l'enchère publique. Jeudi, 27 décembre.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 721 rue Commune—JEUDI, le 27 décembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 23 novembre 1900, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le septième District de la Nouvelle-Orléans Lne, dans l'îlet 78, borné par les rues Deuxième (maintenant Maple), Clinton (maintenant Cherokee), Lowerline et Hampson, désigné comme lot No 12 de l'îlet 17 "B" de Carrollton, lequel dit îlet mesurant trente pieds de face sur la rue Hampson, par cent huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le défunt Julien Hamelin, par acte passé pardevant James Graham, notaire, le 21 octobre 1867.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes taxes pour 1900 au-dessus et en plus le prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du R. I. pardevant Robert Légier, notaire aux frais de l'acquéreur.

25 nov—25—déc 2 9 16 23 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mlle Mary Maguire.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 63,744—Division A—Attendu que George Q. Whitney a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Maguire, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14 déc—14 18 23

Succession de John C. Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,582—Division C—Attendu que William Demoruelle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Becker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

John Watt, avocat.

14 déc—14 18 23

CHEMINS DE FER.

Bureau de Billets de la Ville

Coin St-Charles et Canal

Depot de Passagers,

Tête de l'Avenue Esplanade

TRAINS DE SERVICE QUOTIDIENS.

	Départs.	Arrivés
	No 9	No 8
Express Cal. et Mexico	10:45 a m	6:30 p m
	No 5	No 10
N. O. et Houston Local	8:15 a m	6:30 p m
	No 7	No 8
Express San Antonio	8:40 p m	7:35 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas, sur le train No 9.

Sunset Limited avec trains à chars vestibules possédant des compartiments composites et des chars-dortoirs avec salons, chars-restaurants. Trains allant directement à San Francisco. Départs 10:45 A. M. lundi, jeudi et samedi; arrivant les mêmes jours à 7:20 P. M.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Excursion-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à toutes les points de la Côte du Pacifique.

4v—1an

Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 36	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M.	7:55 A. M.
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M.
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M.
Arrivé à Washington	6:42 A. M.	9:30 P. M.
" Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M.
" Philadelphia	10:15 A. M.	2:56 A. M.
" New York	12:43 P. M.	6:23 A. M.
" Boston	8:30 P. M.	3:30 P. M.

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Dîner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au

BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.

704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets

M. E. Powers, Agent de District de Passagers

S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Ga.

W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.

J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.

17 déc

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ANCIEN ET SUR.

EXPRESS LIMITE CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.

Pour Montgomery, Birmingham, Nashville, Louisville, Cincinnati, Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTE SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivées	No.	Departs
1 fast Line	6.35 pm	2 fast m'l	7:45 pm
3 fast mail	7:40 am	4 limited	11:15 am
5 limited	8:30 pm	6 fast line	7:35 am
7 Coast tous les jours dim ex	8:55am	8 Coast tous les jours (dim ex)	4.00 pm
9 Dim Exc.	9:30 pm	10 Dim Exc	8:00am

Bureau pour la vente des billets, coin St-Charles et Commune. Bureau de billets de la gare, au pied de la rue du Canal.

Notre service des chars vestibules limité de la Nouvelle-Orléans à New-York se fait avec changement de plusieurs heures plus rapidement à tous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplémentaire exigé sur ce train. Un char restaurant y est attaché et les repas sont servis en route.

Nos 4 et 1 ont des chars dortoirs pour Chicago sans changement.

JOHN KILKENNY, Div. Pass Agent.

P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky.

1mars—an 31 déc

Illinois Central.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

LISEZ ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapide à 7:35 p. m. arriveront à

Memphis	6:40 a m le jour suivant
Little Rock	2:35 p m le jour suivant
Hot Springs	5:15 p m le jour suivant
Louisville	5:45 p m le jour suivant
St Louis	5:16 p m le jour suivant
Chicago	9:20 p m le jour suivant
Cincinnati	9:30 p m le jour suivant
Indianapolis	10:20 p m le jour suivant

Les passagers quittant sur le Chicago Limited à 9:25 a. m. arriveront à

Memphis	8:15 p. m.
St Louis	7:15 a m le jour suivant
Louisville	7:45 a m le jour suivant
Kansas City	9:45 a m le jour suivant
Indianapolis	11:15 a m le jour suivant
Chicago	11:30 a m le jour suivant
Cincinnati	11:58 a m le jour suivant
Toledo	6:55 p m le jour suivant
Détroit	6:00 p m le jour suivant
Cleveland	9:55 p m le jour suivant

DE LARGES TRAINS VESTIBULES entièrement éclairés au gaz; chars avec compartiments pour fumeurs CABINETS DE TOILETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (sièges libres), SALLES A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIOTHÈQUE, et CHARS A DORTOIRS, BUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES A MANGER sur les deux trains sus-nommés.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE,

Coin des rues St-Charles et Commune.

WM. MURRAY, Agt. Pass. Div.

W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen'l.

La Compagnie du chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Departs Quotidiens	Bulletin observé 9 DEC 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4:00 p. m.	Express de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 5 9:10 a. m.
No 33 7:10 a. m.	Express du jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 32 8:25 p. m.
No 34 4:33 p. m.	BATON ROUGE Train d'Agrément. S'arrête à toutes les stations.	No 35 9:45 a. m.

BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.

W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.

WM. MURRAY, D. P. A., Nouvelle-Orléans.

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.

Atlanta & West Point R. R.

—AND—

The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

R. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Ga.

W. B. TERRENCE, T. P. A.,

718 rue Commune, N'lle-Orléans, Lne.

25mars—1an [illegible]